



FORUM MULTI-ACTEURS
SUR LA GOUVERNANCE AU MALI

Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

FORUM REGIONAL DE GAO SUR LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE

*Regard croisé des acteurs sur les défis
sécuritaires au Nord Mali*



Contacts :
forummultiacteurs@yahoo.fr

Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 - Mél.: nene_konate@yahoo.fr
Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - Mél.: ambroisedak01@yahoo.fr
HAIDARA Mariam TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 70 53 06 65 - Mél.: mbossoh_2000@yahoo.fr

SIGLES

ARGA	Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique
AQMI	Al Qaida au Maghreb Islamique
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
FMA	Forum Multi- Acteurs sur la Gouvernance au Mali
MNFPUN	Mouvement National des Femmes pour la sauvegarde de la Paix et de l'Unité Nationale
OMIC	Outils et Méthodes d'Intelligence Collective
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PGPSP	Programme de Gouvernance, de Paix et Sécurité partagée
PSPSDN	Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement au Nord Mali
RLD	Réseau Réussir la Décentralisation

Sommaire

I.	Introduction.....	4
II.	Objectifs du regard croisé	5
2.1.	Objectif général	5
2.2.	Objectifs spécifiques.....	5
III.	Démarche méthodologique	6
IV.	Présentation du milieu.....	7
4.1.	Présentation de la région de Tombouctou.....	7
4.2.	Présentation région de Gao	7
4.3.	Présentation de la région de Kidal	7
V.	Etat des lieux de la situation sécuritaire dans les trois (3) régions du Nord Mali	8
VI.	Présentation des catégories d'acteurs.....	9
VII.	Résultats de la collecte de paroles par région.....	10
7.1.	Région de Tombouctou.....	10
7.2.	Région de Gao	10
7.3.	Région de Kidal	11
VIII.	Résultats transversaux aux trois régions.....	11
8.1.	Constats Positifs	11
8.2.	Constats négatifs.....	11
8.3.	Défis.....	12
8.4.	Propositions/ Perspectives.....	13
IX.	Axes d'analyse pertinents.....	13
X.	Conclusion.....	14
XI.	Annexe	14
	Annexe 1 : Tableau récapitulatif des paroles des acteurs par région	15
	Annexe 2 : Tableau récapitulatif des éléments transversaux	25

I. Introduction

La sécurité est un droit imprescriptible de la personne humaine. C'est un droit qui constitue avec le droit à la vie les premiers droits garantis par l'ensemble des constitutions africaines. Ils conditionnent l'accomplissement des autres droits. C'est pourquoi le Mali à l'instar des autres Etats africains dans l'accomplissement de ses missions régaliennes et en fonction de ses réalités déploie les moyens nécessaires pour assurer à ses citoyens la paix, la sécurité et la stabilité.

Si le paysage sécuritaire du Mali n'a pas été traversé de crises graves (guerre civile, etc.), force est de constater que depuis les premières années de son accession à l'indépendance, il est confronté à la rébellion touarègue, aux velléités sécessionnistes dans sa partie septentrionale. La mauvaise gestion de cette crise a donné lieu à des résurgences successives, notamment en 1990 et en 2006 installant les populations dans une psychose endémique d'insécurité.

A cela s'est ajouté les soubresauts actuels du contexte international d'insécurité marqué par :

- Le terrorisme avec la présence de la nébuleuse AQMI dans le Nord Mali s'adonnant à des trafics de stupéfiants, des rapt d'occidentaux, et des actes de banditisme transfrontalier ;
- Les crises politiques dans le Maghreb, notamment la crise libyenne avec le retour dans le Nord d'ex-combattants armés ;
- Les guerres civiles dans les pays frontaliers occasionnant la circulation d'armes légères et de guerre.

En réaction à ces nombreux défis sécuritaires qui menacent la souveraineté de l'Etat et aux demandes de plus en plus urgentes des populations notamment celles du Nord pour le retour à la normale, les autorités ont adopté plusieurs stratégies. On peut mentionner entre autres : la signature d'accords de paix (pacte national du 11 Avril 1992, Accords d'Alger le 04 Juillet 2006 etc.), l'adoption de politiques nationales de sécurité et de programmes de développement des régions du Nord.

En dépit de toutes ces initiatives salutaires, la situation demeure alarmante avec les dernières évolutions marquées par les rapt d'occidentaux, les incursions dans le Nord des armées étrangères et la présence de bandits qui opèrent en toute impunité.

On est donc en mesure de dire que la situation sécuritaire du Nord semble échapper aux autorités en manque de stratégies pertinentes pour la restauration de la paix, la sécurité et le développement du Nord.

Partant de ce constat, le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali (FMA) a ouvert le débat sur la question sécuritaire (Séance 7 du 16 Juin 2011) autour du thème : « **Paix, sécurité, stabilité et développement : Quelle gouvernance de la sécurité au Mali ?** ».

Au regard de la pertinence des informations fournies lors de cette séance par les experts invités sur les défis et enjeux sécuritaires, de l'engouement des différents catégories d'acteurs (élus, forces de sécurité, société civile, citoyen, etc.) autour de la question, le Forum a décidé d'amener et d'approfondir le débat à l'échelle locale notamment dans les trois régions du Nord du pays.

La mise en œuvre de ce Forum régional fait suite à cette 7^{ème} séance du Forum multi acteurs sur la gouvernance.

Les modalités pratiques de sa tenue ont fait l'objet un partenariat entre l'ARGA¹/ Mali et le PGPSP² qui a pour objet de promouvoir la culture de la paix et de la sécurité, et plus particulièrement de Renforcer la construction d'une paix et d'une sécurité durables dans le Nord-Mali ».

Ce Forum régional permettra de partir de l'expérience des acteurs locaux afin d'identifier dans un processus de dialogue inclusif les leviers d'actions indispensables au rétablissement de la paix et la sécurité gages de développement.

En vue de mener à bien ce Forum, un atelier de diagnostic exploratoire a été réalisé à Sévaré (Mopti) avec les représentants des acteurs de la société civile des trois régions du Nord. Au cours de cet atelier les participants ont été formés en OMIC (Outils et Méthodes d'Intelligence Collective) pour la nécessité d'une collecte de parole des acteurs locaux afin de produire un regard croisé sur les défis sécuritaires du Nord.

Ce présent rapport du regard croisé s'inscrit dans cette dynamique d'analyse transversale des paroles collectées à partir des fiches d'expériences en vue de bâtir la légitimité du Forum régional sur les aspirations et les engagements des acteurs eux- mêmes.

II. Objectifs du regard croisé

2.1. Objectif général

L'objectif du regard croisé est de recueillir, structurer et présenter la parole des acteurs sur les défis sécuritaires actuels au Nord Mali. Les points d'analyses et les thématiques issus du rapport du regard croisé serviront à l'animation méthodologique du Forum régional sur la sécurité.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques du regard croisé se déclinent comme suit :

- recueillir la parole des acteurs locaux sur la question sécuritaire ;
- identifier les défis sécuritaires spécifiques à chaque région et transversaux aux trois régions du Nord, ainsi que les leviers d'actions pour la restauration de la sécurité et de la paix ;
- Dégager des axes pertinents qui serviront à l'animation méthodologique du Forum régional.

¹ Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique

² Programme gouvernance partagée de la paix et de la sécurité

III. Démarche méthodologique

Les termes de référence en vue de la tenue du Forum régional au Nord sur la sécurité stipulaient la réalisation d'un document de regard croisé à partir d'une analyse transversale de la parole des acteurs locaux sur les défis sécuritaires auxquels ils sont confrontés.

Un dispositif de collecte des fiches d'expériences, constitué des acteurs de la société civile des trois régions a été constitué. Dans chacune des régions, deux à trois personnes expertes sur les questions sécuritaires ont produit près de soixante huit (60) fiches d'expériences, soit vingt (20) fiches par région auprès de différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité.

L'analyse transversale des fiches s'est effectuée, à travers un atelier résidentiel de trois jours. Il s'est agi au cours de cet atelier :

- d'une exploitation des fiches d'expériences ;
- de l'élaboration d'une cartographie des données (recueillies des fiches) ;
- de l'élaboration d'un schéma de rédaction du regard regards.

Les acteurs :

Les acteurs identifiés auprès desquels s'est réalisée la collecte se composaient comme suit :

- 1) **les acteurs institutionnels** : administratifs, justice, forces de sécurité, etc.;
- 2) **les acteurs communautaires** : chefs de villages/fractions, leaders communautaires et religieux, les ONG et associations, les communicateurs traditionnels, les jeunes/hommes/femmes ;
- 3) **les élus locaux** : maires, députés, conseillers de cercles, etc. ;
- 4) **les personnes revenues des zones de conflits** : Lybie, Cote d'Ivoire, etc.

Grille d'analyse des fiches d'expériences

Les éléments de la grille d'analyse informe sur la structure du rapport final, sur la pertinence des matériaux recueillis, et aussi sur la valorisation des paroles du point de vue de chaque acteur.

Résultats par régions

Une première présentation des résultats de l'analyse des paroles recueillies présente les informations suivant la spécificité de chaque région. Pour chaque acteur, les résultats sont structurés par : constats positifs/ négatifs, défis et propositions.

Résultats transversaux

La seconde présentation des résultats découle de l'analyse transversale des informations communes aux trois régions. Les résultats qui sont présentés sont des éléments de tendances structurés suivant les constats positifs/ négatifs, défis et propositions.

Axes pertinents d'analyse

Les axes pertinents d'analyse sont issus de la convergence entre les éléments de singularités pour chaque région et les éléments de l'analyse transversales. Les axes d'analyse ici présentés indexent les thématiques pertinents qui peuvent être l'objet de communication et/ ou de thème de débat en plénière.

IV. Présentation du milieu

Le Mali, est un territoire vaste de 1.241.328 km², entièrement enclavé au cœur de l'Afrique Occidentale avec une population estimée selon le RAVEC à 14.517.176 habitants. Le pays fait frontière avec sept (7) autres pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Algérie, Guinée, Niger, Sénégal, Mauritanie). Le septentrion du Mali se compose des régions de Tombouctou, Gao et Kidal respectivement les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} régions.

4.1. Présentation de la région de Tombouctou

La région de Tombouctou est la 6^{ième} région administrative du Mali. Son chef lieu est la ville de Tombouctou. Elle couvre une superficie de 497 926 km² soit 40% du territoire national et est limitée au sud par les régions de Ségou et Mopti, à l'est par les régions de Gao et Kidal, au nord et nord-est par l'Algérie et à l'ouest par la Mauritanie. C'est une région en grande partie désertique. Au sud cependant, la présence du Niger et de son delta intérieur, ainsi que de nombreux marigots, étangs et lacs, permettent d'importantes activités agricoles³.

La population de Tombouctou est de 681 691 habitants (RGPH – 2009). Elle est composée de cinq cercles (Tombouctou, Diré, Niafouké, Goundam et Gourma-Rharous) qui regroupent 51 communes.

Dans la région sont situés un site Ramsar, le Lac Horo dans le cercle de Niafunké, et une zone d'intérêt cynégétique, Azaouad Nord – Ouest dite Salam, dans le cercle de Tombouctou.

4.2. Présentation région de Gao

La région de Gao est la 7^{ème} région administrative du Mali. Son chef-lieu est la ville de Gao. Elle couvre une superficie de 170 566 km². La région de Gao est limitée au sud et à l'est par le Niger, au nord par la région de Kidal, à l'ouest par la région de Tombouctou.

La région de Gao comprend quatre cercles (Ansongo, Bourem, Gao et Ménaka), qui regroupent 24 communes.

La population totale y est estimée à 544 120 habitants (RGPH – 2009). Les différents groupes ethniques de la région sont : les songhaïs, les bozos, les touaregs, les bambaras, les arabes (Kounta, Lamhar, Tajakant), les peuls (Gabéro, Sidibé, Wani, Baazi, Fafa...).

Les principales activités économiques sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et le transport, l'artisanat et le tourisme.

La région est traversée par le fleuve Niger. La région de Gao compte quatre (4) forêts classés couvrant une superficie de 4 020 ha. Dans la région sont situées la réserve partielle de faune d'Ansongo Ménaka et deux zones d'intérêt cynégétique (Tidermène-Alata et Inékar).

4.3. Présentation de la région de Kidal

La région de Kidal est la 8^{ième} région administrative du Mali. Elle s'étend sur 260 000 km². Son chef lieu est la ville de Kidal. Elle recouvre principalement le massif de l'Adrar des Ifoghas.

³ Les descriptions géophysiques de ces trois régions du Nord Mali ont été effectuées à partir des recherches via internet et notamment sur le site de WIKIPEDIA

La région est limitée au sud par la région de Gao, à l'est par le Niger, au nord par l'Algérie et à l'ouest par la région de Tombouctou.

La région de Kidal est divisée en quatre cercles (Abeïbara, Kidal, Tessalit et Tin-Essako) regroupant onze communes. Les grandes villes de la région sont Kidal, Tessalit et Aguel'hoc.

Elle a une population estimée à 67 638 habitants (RGPH – 2009). La région est peuplée essentiellement des Kel Tamasheq (ethnie nomade d'origine berbère). Leur écriture est le tifinagh dont on retrouve des variantes dans tout le Sahara), des Songhaïs, des Berbères kountas et des Arabes (Maures).

Le climat est désertique avec des températures qui atteignent le jour 45 °C et la nuit 5 à 12 °C. Dans la région est prévue la création de la réserve partielle de faune de Tamesna dans les cercles de Tin-Essako et Kidal sur une superficie de 600 000 hectares.

La région est très enclavée. Elle ne possède aucune route goudronnée et aucun fleuve ne la traverse. Les ressources de la région de Kidal proviennent de l'élevage, de l'artisanat et du commerce. Des activités maraîchères ont été développées dans certaines zones. Le nomadisme demeure le mode de vie le plus adapté à l'environnement difficile de la région.

Cependant, il peut être constaté l'émergence de quelques sites de sédentarisation : Kidal, Aguel'hoc, Tessalit, et Tinzawatène.

V. Etat des lieux de la situation sécuritaire dans les trois (3) régions du Nord Mali

Les défis sécuritaires dans les régions du Nord

A elles seules, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal occupent les 4/5^{ème} de la superficie du pays avec moins de 10% de la population totale du pays. En fait, ce sont environ 80 à 85% du pays qui sont situés en zone désertique ou semi-désertique si l'on tient compte de la bande frontalière avec la Mauritanie. Cette donnée pose problème en termes de sécurité alimentaire, d'écologie, d'eau potable, d'aménagement du territoire et de contrôle des mouvements de population.

Ces trois régions ont vécu trois générations de mouvements insurrectionnels, les deux dernières ayant connu une gestion consensuelle (Pacte National du 11 avril 1992 et accord d'Alger du 04 juillet 2006).

De nos jours, quatre formes d'insécurité y ont pris place et perdurent dans les régions Nord du pays :

- le banditisme résiduel sous forme de braquages et d'enlèvements de véhicules ;
- les trafics de tous genres (drogue, alcool, tabac, armes à feu, etc.) qui constituent des sources de gains considérables pour leurs auteurs ;
- la présence des groupes armés sous formes de milices ou de groupuscules terroristes commanditant des enlèvements d'occidentaux ;
- les migrations clandestines à destination de l'Europe via le Maghreb.

Malgré un certain nombre d'initiatives de coopération régionale entre Etats riverains du Sahara, la problématique du contrôle de ces vastes étendues désertiques constitue la pierre angulaire pour la survie des populations et la stabilité des Etats concernés. En février 2010, le Comité de défense de la Défense Nationale, qui est l'instance d'orientation opérationnelle en matière de défense et de sécurité, a validé les axes stratégiques de la politique nationale de lutte contre l'insécurité et le terrorisme dans le Nord du pays.

En effet, il faut renforcer l'efficacité des politiques de sécurité, encourager la participation des populations, des élus et de la société civile. Eu égard à l'ampleur des enjeux et défis sécuritaires, un consensus est nécessaire. L'établissement d'un consensus sur des défis et enjeux sécuritaires nécessite d'instaurer des espaces de communication, de dialogue multi-acteurs à toutes les échelles de gouvernance (du niveau national au local en passant par le régional). Ces espaces de dialogue favoriseront le partage d'informations et la mutualisation des expériences afin d'amener les différents protagonistes à s'unir pour s'engager sur des actions durables et concertées de prévention, gestion des conflits internes. En terme de prévention, de régulation et de gestion des crises, des conflits, notons qu'à côté des mécanismes modernes, il y a les mécanismes endogènes reposant sur les valeurs traditionnelles. Si certains sont tombés en désuétude, d'autres en revanche sont toujours utilisées.

VI. Présentation des catégories d'acteurs

La collecte de paroles s'est effectuée auprès de quatre (04) catégories d'acteurs. Chaque catégorie est également composé de divers acteurs, dont les groupes sociaux, les organisations socioprofessionnelles, les acteurs administratifs, etc.

- 1) **Les acteurs institutionnels** sont composés des intervenants du secteur administratif, de la justice, des forces de sécurité, etc. Il s'agit des représentants des institutions de l'Etat déployés au niveau local.
- 2) **Les acteurs communautaires** comprennent les chefs de villages et de fractions, les leaders communautaires et religieux, les ONG et associations, les communicateurs traditionnels, les groupes sociaux (jeunes/hommes/femmes). Cette catégorie englobe donc les autorités traditionnelles et les acteurs de la société civile.
- 3) **Les élus locaux** représentent la troisième catégorie d'acteur. Il s'agit des maires, des députés, des conseillers de cercles, etc.
- 4) **Les personnes revenues des zones de conflits, en occurrence de la Lybie, la Côte d'Ivoire)** se composent aussi bien des ex- combattants que des migrants transfrontaliers.

VII. Résultats de la collecte de paroles par région

7.1. Région de Tombouctou

De l'analyse cartographique des informations recueillies à Tombouctou, il est ressorti essentiellement le point de vue de deux catégories d'acteurs à savoir **les acteurs communautaires** et **les acteurs institutionnels**. Les éléments d'analyse abordés dans les fiches d'expériences se présentent comme suit :

- Inclusivité et démarches multi- acteurs pour une gestion durable des conflits communautaires ;
- Rôle et présence de l'Etat (en termes d'administration du territoire et de justice au niveau local) ;
- Gestion des conflits liés au foncier et à l'exploitation des ressources naturelles ;
- Stratégies et mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits ;
- Remise en cause des règlements locaux (des autorités communales et traditionnelles) ;
- Existence de la menace AQMI ;
- Existence des groupes armés (exemple les milices d'auto- défense) ;
- Trafic de stupéfiants ;
- Banditisme (lié au chômage, etc.).

7.2. Région de Gao

A Gao, les paroles des trois catégories d'acteurs ont été collectées, il s'agit : **des acteurs communautaires, des acteurs élus locaux et des personnes revenues des zones de guerre**. Les points issus de l'analyse des fiches de cette région sont les suivants :

- Rôle de l'Etat dans le maintien de la sécurité au Nord ;
- Conflits interne et transfrontaliers liés à l'exploitation des ressources naturelles ;
- Circulation des armes légères ;
- Manque d'engagement de certains éléments des forces de l'ordre ;
- Rôle et importance des cadres de concertation multi- acteurs et inter- communautaires ;
- Impartialité de la justice moderne ;
- Immigration, chômage et problématique de l'emploi des jeunes ;
- Problématique de la gestion des ex- combattants de la Libye ;
- Désertion de certains combattants intégrés dans l'armée ;
- Difficultés liés au secteur du tourisme, de l'hôtellerie et du commerce ;
- Menace AQMI ;
- Retrait des expatriés (ONG internationales) ;
- Existence de groupes armés ;
- Conflits inter- communautaires.

7.3. Région de Kidal

A Kidal les informations ont été recueillies auprès des acteurs suivants : **les acteurs communautaires, les acteurs institutionnels et les acteurs élus locaux**. L'analyse des fiches d'expériences permet d'identifier les points suivants au niveau de la région :

- Mécanismes communautaires de règlements des conflits ;
- Capacité (modes opératoires) des forces de l'ordre à assurer la sécurité des populations locales ;
- Non coordination des initiatives des acteurs intervenants dans le domaine de la sécurité et du développement de la région ;
- Manque de confiance des citoyens à la justice moderne ;
- Impact des facteurs exogènes sur la sécurité locale (mouvements des ex- combattants, trafics de stupéfiants, etc.) ;
- Menace AQMI ;
- Faible conception et faible enracinement des programmes et projets en faveur de la paix au Nord ;
- Manque d'emploi et délinquance juvénile ;
- Conflits liés au leadership communautaire ;
- Prolifération des groupes armés ;
- Faible présence de l'Etat à travers ses représentants locaux ;
- Problématique de la gestion des ex- combattants revenus de la Libye.

VIII. Résultats transversaux aux trois régions

8.1. Constats Positifs

- L'implication (le rôle clé) forte autorités traditionnelles dans la résolution des conflits (locaux) et la promotion de la paix ;
- Le recours des leaders communautaires au dialogue, à la concertation pour résoudre les conflits communautaires ;
- Les modes de règlements amiables des litiges sont très importants dans la résolution des conflits communautaires ;
- Le rôle clé des élus dans la prévention et la gestion des conflits communautaires ainsi que la lutte contre l'insécurité au sein de leurs localités ;
- L'existence de programmes et projets pour la paix et la sécurité au nord ;
- La collaboration et la mobilisation des différents catégories d'acteurs (institutionnels, communautaires, les élus) pour résoudre les conflits intercommunautaires et faire face à la montée et la complexification des phénomènes d'insécurité ;
- La consolidation de la paix est un préalable à la promotion du développement local.

8.2. Constats négatifs

- Il y a des insuffisances graves dans le fonctionnement de la justice (lenteur, partialité, non application de la Loi, corruption, etc.) ;
- L'incohérence et la partialité des décisions de justice est cause d'insécurité ;
- L'aggravation de l'insécurité dû au retour des ex- combattants de la Libye ;
- Les victimes d'actes de délinquance recourent à la vengeance personnelle (le recours à la vengeance et l'auto justice par les populations elles – mêmes) ;
- Les conflits individuels dégénèrent souvent en conflits communautaires ;

- La faible participation des autorités étatique dans la gestion des litiges communautaires ;
- Les conflits inter- communautaires entravent le développement local ;
- Le laxisme des autorités face aux bandits (libération prématurée des bandits et emprisonnés) ;
- La récurrence des conflits autour des ressources (terre, eau, pâturage, etc.) ;
- La détérioration de la situation économique due aux différentes crises sécuritaires ;
- L'incapacité des différents accords et pactes face à assurer la résolution durable des conflits au nord ;
- L'existence de conflits liés aux acteurs politiques ;
- L'insécurité entrave efficacité de la délivrance des services publics de base (santé, éducation, etc.) ;
- L'effritement de l'autorité de l'Etat dû aux agissements de ses représentants entrave la sécurité locale ;
- La circulation incontrôlée des armes est source d'insécurité ;
- Il y a une faiblesse des capacités opérationnelles des forces de l'ordre dans le maintien de la paix ;
- La mise en œuvre des différents projets et programmes en faveur du développement du nord n'ont pas suffisamment d'impact ;
- Face au chômage, les jeunes désœuvrés sombrent facilement dans le banditisme et dans la délinquance ;
- L'immigration clandestine expose les jeunes à beaucoup de dangers.

8.3. Défis

- Mettre l'inclusivité au cœur des politiques de gestion des conflits et de lutte contre d'insécurité au nord Mali ;
- Rendre effectif une meilleure application du droit positif sur tout l'étendu du territoire ;
- Renforcer la collaboration des populations avec les forces de l'ordre pour l'identification des bandits et pour instaurer la sécurité ;
- Assurer une gestion harmonieuse et équitable des ressources naturelles ;
- Assurer l'impartialité de la justice pour instaurer la confiance des citoyens ;
- Mettre fin à l'impunité des bandits à travers une pro-activité de la justice et des forces de l'ordre ;
- Mettre le dialogue et la concertation au cœur des stratégies de lutte contre l'insécurité ;
- Lutter contre la circulation des armes légères ;
- Mettre l'accent sur la formation des ressources humaines comme moyen de promotion de la paix ;
- Promouvoir l'emploi jeune pour lutter contre l'embrigadement de ces derniers dans les bandes armées ;
- Identifier les stratégies pertinentes en vue de lutter efficacement contre les causes de l'insécurité.

8.4. Propositions/ Perspectives

- Promouvoir la culture de la paix et de la sécurité à travers une éducation et une sensibilisation des acteurs locaux ;
- Renforcer les moyens et les capacités opérationnelles des forces de sécurité ;
- Mettre en place un partenariat fécond entre les différents acteurs dans la lutte contre l'insécurité (Etat, élus PTF, OSC, communautés, etc.) ;
- Organiser des journées de concertation entre tous les acteurs pour consolider les acquis de paix
- Mobiliser les communautés pour bâtir des consensus autour des questions sécuritaires ;
- Renforcer les moyens humains et matériels de la justice pour des prestations de service public de meilleure qualité ;
- Promouvoir la collaboration entre la justice moderne et les mécanismes traditionnels de gestion des conflits locaux ;
- Adopter une démarche inclusive impliquant les autorités, les communautés et les organisations non gouvernementales (ONG) dans la résolution des conflits ;
- Promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles transfrontalières pour éviter les conflits ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus dans les régions du nord afin de lutter contre le chômage des jeunes.

IX. Axes d'analyse pertinents

A l'analyse des paroles des acteurs des trois régions sur la question sécuritaire, ils se dégagent plusieurs axes pertinents. En effet, les ateliers de restitutions en vues pourront permettre d'approfondir ces axes afin de structurer les communications et les éléments de débat au cours du Forum régional. Les axes identifiés sont :

Diagnostic prospectif sur les causes de l'insécurité, les causes, les défis et enjeux liés à la sécurité. Les facteurs aggravants de la situation, les typologies des crises et des conflits locaux, les acteurs impliqués, les interactions transfrontalières seront également abordés.

Rôle et responsabilité des acteurs institutionnels. Le comportement et le fonctionnement actuels des services administratifs locaux (justice, police local, etc.), doivent être interrogés en termes d'efficacité et aussi d'impartialité, de même que la place de l'Etat central (en termes d'influence) dans la gestion des crises locales.

Rôle et place des modes (mécanismes) traditionnels et alternatifs dans la prévention et la gestion des conflits face aux défis actuels. Les stratégies locales de gestions des conflits locaux (gestion traditionnelle, ONG, organismes internationales), etc. démontrent leur limite face à la complexité des crises actuelles au Nord (trafic d'armes, drogues, etc.). Pourtant les rencontres communautaires et le dialogue multi- acteurs demeure des mécanismes crédibles pour instaurer la paix et l'entente entre les communautés.

Impacts et conséquences de la crise sécuritaire sur les groupes sociaux dits sensibles (les jeunes et les femmes). En effet, le manque d'emploi jeune entraîne une migration massive de ces derniers et rend facile leur embrigadement par les bandits armés ; alors que les femmes ne sont pas suffisamment intégrées dans les processus de consolidation de la paix au Nord.

La politique nationale et la gouvernance démocratique de la sécurité. La gestion continue et cohérente de la crise sécuritaire, est un impératif. Cette gouvernance doit intégrer à la fois l'ensemble des acteurs et aussi l'ensemble des mécanismes légitimes et efficaces.

X. Conclusion

Ces dernières années, l'insécurité au Nord Mali atteint son paroxysme avec la fin des révolutions au Maghreb, en occurrence la crise libyenne et aussi l'arrivée sur notre sol des combattants armés en provenance des zones de conflits. Ce qui a conduit à une montée de la violence avec la prolifération des armes légères et la multiplication d'actes de délinquances.

De l'avis des populations, la situation semble échapper aux autorités locales et nationales compte tenu de l'inertie des forces de l'ordre à mener des actions d'envergure contre les bandits qui opèrent au vu et au su des populations. Il en est de même aussi de la justice de plus en plus récusée pour sa partialité, d'où la méfiance du justiciable à son égard.

Les acteurs politiques (élus) interviennent dans la situation sécuritaire en fonction de calculs politiques. Leurs influences sont tantôt positives, tantôt négatives en fonction de leur intérêt.

Les mécanismes traditionnels demeurent souvent inefficaces face à la complexité des crises et souffrent du déficit d'accompagnement de l'Etat. Les acteurs font donc de plus en plus recours à des organismes intermédiaires de médiation dont les ONG et les organisations internationales pour leur expertise en matière de gestion des conflits.

En somme, les défis sécuritaires sont de plus en plus nombreux et de plus en plus complexes. Ils interpellent à la fois l'ensemble des acteurs des localités du Nord et de la nation pour la consolidation d'une paix durable, gage de tout développement.

Dans cette dynamique, l'Etat a un grand rôle à jouer car il s'agit de la sauvegarde de la souveraineté, de la stabilité et de la protection des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire.

La quête de la sécurité au Nord Mali doit donc s'inscrire dans une démarche inclusive et dans un processus à long terme à travers un aller retour permanent entre l'ensemble des acteurs. Les différentes initiatives mises en œuvre doivent s'inscrire dans cette vision.

XI. Annexe

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des paroles des acteurs par région

ACTEURS	CONSTATS	DEFIS/ENJEUX	PROPOSITIONS/PERSPECTIVES
REGION DE TOMBOUCTOU			
ACTEURS INSTITUTIONNELS	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dialogue social apaise les tensions communautaires ▪ La gestion communautaire peut aboutir à de meilleures résolutions consensuelles <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La justice moderne prend parti pour les riches au détriment des pauvres ▪ Le recours à la vengeance et l'auto justice par les populations elles - même ▪ Les conflits inter- personnels débouchent le plus souvent sur des conflits communautaires ▪ La faible présence de l'Etat dans la gestion des litiges communautaires ▪ La non prise en compte des mécanismes traditionnels par la justice moderne peut constituer une menace de paix au sein des communautés ▪ L'accès aux ressources hydrauliques est source de conflits (points d'eaux) ▪ Les acteurs de la justice locale semble obéir uniquement aux logiques matérialistes et financières ▪ Plusieurs rencontres inter- communautaires ont été organisées pour la gestion des conflits avec des résultats mitigés ▪ L'influence négative des acteurs politiques dans les décisions de justice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amener l'Etat à accompagner les communautés dans la recherche d'une paix durable ▪ Assainir les pratiques des acteurs au sein de la justice locale ▪ Renforcer l'éthique et le professionnalisme du personnel de la justice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les populations font le plus souvent recours aux modes de gestion traditionnelle des conflits ▪ Instaurer des modes préventifs de résolutions des conflits

<p>ACTEURS COMMUNAUTAIRES</p>	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés locales sont engagées pour la promotion de la paix dans leur localité ▪ Le traitement amiable des litiges est plus rapide et moins coûteux que le traitement juridictionnel ▪ Les chefs traditionnels sont des acteurs prépondérants pour la résolution des conflits communautaires ▪ Les chefs traditionnels font recours au dialogue et à la médiation dans le cadre de la résolution des conflits ▪ Les modes traditionnels de règlement des conflits sont efficaces lorsque les parties sont de bonne foi <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'idéologie de la rébellion semble être fondée sur la réclamation de l'indépendance ▪ La démonstration de la force face aux rebelles a été une situation aggravante de la rébellion ▪ La non implication des acteurs locaux (chefs traditionnels, etc.) comme facteur aggravant de la rébellion ▪ L'incapacité des différents accords et pactes face à la résolution durable des conflits au nord ▪ Les ex- combattants en Libye sont des facteurs d'aggravation de la crise au nord Mali ▪ La faiblesse de l'Etat au nord entraîne des révoltes des populations face aux administrateurs locaux ▪ La mauvaise gestion de la rébellion provoque la recrudescence de la violence 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une résolution inclusive du conflit au nord Mali ▪ Promouvoir l'implication réelle des populations dans la recherche des solutions durables de paix ▪ S'inspirer des valeurs sociales de dialogue pour la recherche de la paix ▪ Initier une approche inclusive des acteurs locaux face à la gestion de la crise ▪ Organiser des consultations multi-acteurs pour résoudre les conflits liés au foncier ▪ Informer et sensibiliser les populations sur le cadastre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la collaboration entre la justice moderne et traditionnelle
--------------------------------------	---	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources naturelles sont l'objet de plusieurs conflits entre les acteurs locaux ▪ La problématique foncière comme source d'insécurité ▪ La lenteur des procédures de la justice moderne provoque souvent la dégénération des conflits ▪ La non prise en compte des autorités traditionnelles dans la prévention et la gestion des conflits par la justice moderne est source de conflit ▪ Il ya une perte de légitimité de plus en plus accrue des autorités traditionnelles dans la gestion des conflits ▪ L'incohérence et le manque d'impartialité des décisions de justice est cause d'insécurité 		
ELUS LOCAUX			
PERSONNES REVENUS DES ZONES DE CONFLITS			
REGION DE GAO			
ACTEURS INSTITUTIONNELS			
ACTEURS COMMUNAUTAIRES	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'implication des autorités religieuses dans le renforcement de la concertation en faveur de la paix ▪ L'appui des organismes internationaux dans la résolution des conflits communautaires ▪ La communication entre les leaders communautaires pour la résolution des conflits locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir la sécurité des personnes et des biens sans distinction ethnique ▪ Développer la communication entre les communautés riveraines des frontières ▪ Inculquer la notion de patriotisme et d'intégrité aux forces armées dans leur mission de protection des personnes et de leurs biens ▪ Redynamiser le mouvement pionnier au Mali 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cultiver l'esprit de patriotisme au niveau des ex- combattants intégrés dans l'armée ▪ L'effectivité du déploiement des forces de l'ordre sur toute l'étendue du territoire ▪ Promouvoir la gestion concertée des ressources naturelles transfrontalières pour éviter les conflits ▪ Dynamiser les liens socio- culturels pour prévenir les conflits ▪ Adopter les conventions locales en faveur

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'appui des ONG à la médiation sociale dans la prévention et la résolution des conflits locaux ▪ Existence de cadre de concertation inter-communautaire pour prévenir les conflits communautaires ▪ La concertation multi -acteurs permet de remédier aux conflits dûs à l'absence d'information et de communication <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les forces de l'ordre monnayent le plus souvent leur service en échange de la sécurisation des populations ▪ Les forces de sécurité font preuve de laxisme au cours de leur intervention ▪ Le laxisme des autorités oblige les victimes à se rendre justice ▪ Les populations accusent l'Etat de faire preuve de discrimination ethnique dans la protection des populations ▪ Le laxisme des forces de l'ordre amène les jeunes à s'organiser en milices d'auto défense ▪ La lutte pour le contrôle des ressources naturelles entraine des conflits transfrontaliers entre communautés riveraines ▪ Le déficit de communication entre les autorités des pays transfrontaliers entraine des conflits entre les communautés ▪ L'entrave à la libre circulation des transhumants transfrontaliers est source de conflit ▪ L'existence de conflits liés aux acteurs politiques et autres personnes en proie aux gains faciles ▪ Les conflits entraînent les pertes en vie humaine ▪ Le déplacement des populations dû aux phénomènes d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Etat doit jouer son rôle régalien de protection des populations ▪ Asseoir le découpage territorial sur la volonté du vivre ensemble (aspects sociologiques) 	<p>de la paix et effectuer une large diffusion du contenu</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmonisation des textes entre Etats pour lutter contre les conflits transfrontaliers ▪ Traduire en langue locale et diffuser les textes législatifs sur la gestion des ressources naturelles ▪ Intégrer les actions de prévention et de gestion des conflits dans les PDSEC ▪ Adopter une démarche inclusive impliquant les autorités, les communautés et les ONG dans la résolution des conflits transfrontaliers ▪ Lutter contre les violences faites aux femmes (Etat) ▪ L'Etat doit engager un dialogue inclusif avec toutes les composantes sociales dans la gestion de la sécurité ▪ Les OSC doivent entreprendre des actions de rapprochement entre les chefs coutumiers des différentes communautés pour la quête de la paix ▪ L'Etat doit sécuriser l'ensemble des acteurs : ONG, administration, populations, etc. ▪ Renforcer la protection des acteurs locaux (élus, administrateurs, ONG, citoyens, etc.) ▪ Co- responsabilisation des leaders communautaires dans la recherche de la paix ▪ Application stricte de la loi sur les actes d'infraction et de banditisme ▪
--	--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le phénomène d'insécurité entrave la libre circulation des personnes et de leurs biens ▪ La prolifération des armes légères entraîne la récurrence de l'insécurité ▪ L'insécurité se manifeste par les violences faite aux femmes ▪ L'insécurité entrave le travail des acteurs du développement ▪ Les victimes d'agressions sollicitent le plus souvent les personnes influentes en défaveur des forces de l'ordre ▪ Le rôle prépondérant de certains groupes communautaires en lieu et place de l'Etat dans les cas d'agression sur les personnes ▪ Le sentiment de complicité de certains hommes politiques locaux avec les bandits armés ▪ Manque de confiance et existence de conflits latents entre les différents groupes communautaires ▪ Le déficit de confiance entre les groupes communautaires amène chaque groupe à se doter de milices d'auto- défense ▪ Existence de conflit politique peut être source d'insécurité (ex: transhumance politique) ▪ L'influence négative des acteurs politiques sur les tribunaux dans la délivrance de la justice ▪ Existence de conflits liés au découpage territorial ▪ Le rôle négatif des acteurs politiques dans la prolifération des conflits locaux ▪ La partialité de la justice est une menace contre la paix durable ▪ L'existence de plusieurs accords de paix n'a pas permis de mettre fin à la récurrence des conflits au nord ▪ La détérioration de la situation économique due aux différentes crises sécuritaires ▪ La prise en charge des forces de l'ordre par les particuliers pour assurer leur sécurité 		
--	--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le laxisme de l'Etat face à l'insécurité locale ▪ La faiblesse des forces armées face aux bandits armés ▪ La crise libyenne est un facteur aggravant de la situation sécuritaire au nord ▪ L'insécurité entrave l'inefficacité de la délivrance des services publics de base (santé, éducation, etc.) ▪ L'effritement de l'autorité de l'Etat par ses représentants au niveau local entrave la sécurité locale ▪ Le tourisme et l'hôtellerie sont victimes de la crise sécuritaire ▪ Les touristes sont victimes de rapt dans les régions du nord ▪ Il ya une diminution de gain face à l'insécurité 		
<p>ELUS LOCAUX</p>	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le recours aux liens sociaux permet de réguler des conflits sociaux ▪ La forte implication des élus dans la prévention et la gestion des conflits communautaires ▪ L'intervention des ONG dans la formation des populations sur des outils inter-communautaire de gestion des conflits ▪ Le dynamise de la jeunesse dans la recherche de la paix ▪ La sauvegarde de la paix est une condition pour la promotion du développement local <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en œuvre des différents projets et programmes en faveur du développement du nord n'ont pas suffisamment d'impact 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre l'accent sur la formation des ressources humaines comme moyen de promotion de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des journées de concertation entre tous les acteurs pour consolider les acquis de paix ▪ Impliquer les élus locaux et les acteurs communautaires dans la quête de la paix

	<p>dans les régions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La circulation incontrôlée des armes de guerre est source d'insécurité ▪ Il ya une faiblesse des capacités opérationnelles des forces de l'ordre dans le maintien de la paix ▪ Le leadership communautaire est entrain d'être gangréné par la politique ▪ Le non respect du mode d'élection des chefs de fractions et de village est source de conflits ▪ L'insécurité est source de rupture des liens séculaires de cohabitation pacifique 		
PERSONNES REVENUES DES ZONES DE CONFLITS	<p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'immigration clandestine des jeunes est un phénomène dangereux ▪ L'immigration clandestine expose les jeunes à beaucoup de dangers ▪ Le manque d'emploi provoque l'immigration des jeunes ▪ Les migrants maliens sont victimes d'actes d'insécurité dans leur pays d'accueil ▪ Présence d'une multitude de combattants maliens armés dans le nord en provenance de la Lybie ▪ La désertion des ex- rebelles intégrés dans l'armée malienne ▪ Mise en place de brigades d'auto- défense par les populations pour se prémunir contre les agressions ▪ Le laxisme de l'Etat face aux ex-combattants armés revenus de la Libye 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ promouvoir les activités génératrices de revenus dans les régions du nord
REGION DE KIDAL			

<p>ACTEURS INSTITUTIONNELS</p>	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les autorités administratives font recours aux autorités traditionnelles pour résoudre les conflits inter- communautaires ▪ L'existence de programmes en faveur de l'instauration de la paix au nord <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bandits et malfrats opèrent en toute impunité ▪ Les institutions étatiques (justice, police) ne jouent pas correctement leur rôle ▪ La faiblesse de l'Etat à contenir les bandits armés qui ont une force de nuisance ▪ L'usage des pâturages est souvent sources de conflits inter- communautaires ▪ Les chefs traditionnels éprouvent un sentiment d'impuissance face à la montée de la violence ▪ Les conflits inter- communautaires entravent le développement local ▪ L'intervention non coordonnée d'une pluralité d'acteurs dans la lutte contre l'insécurité ▪ Les jeunes désœuvrés sombrent facilement dans le banditisme et dans la délinquance ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les stratégies pertinentes en vue de lutter efficacement contre les causes de l'insécurité ▪ Développer la coresponsabilité face à la lutte contre l'insécurité ▪ Le dialogue et la concertation doivent être au cœur des stratégies de lutte contre la sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer toutes les forces vives de la nation dans la résolution des problèmes d'insécurité ▪ Mobilisation des communautés pour bâtir des consensus autour des questions sécuritaires ▪ Instauration des cadres de concertation multi-acteurs entre les différents acteurs dans le cadre de la lutte contre l'insécurité ▪ Instauration d'un partenariat fécond entre les différents acteurs dans la lutte contre l'insécurité (Etat, élus PTF, OSC, communautés, etc.) ▪ Promouvoir la culture de la paix et de la sécurité ▪ Renforcer les moyens et les capacités des forces de sécurité
	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les modes de règlements traditionnels sont très importants dans la résolution des conflits communautaires ▪ Une implication multi- acteurs (religieuse, administrative, etc.) de concertation pour 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ▪ Assurer l'impartialité de la justice pour instaurer la confiance des citoyens ▪ Restaurer l'autorité de l'Etat pour garantir la sécurité des populations ▪ Il faut une implication de tous pour la lutte contre l'insécurité ▪ S'assurer de la collaboration de la 	

<p>ACTEURS COMMUNAUTAIRES</p>	<p>trouver des solutions face aux crises locales</p> <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'insécurité grandissante entrave le développement dans la région ▪ Les victimes d'agressions recourent à la vengeance personnelle ▪ Les problèmes sociaux dégénèrent le plus souvent en querelles entre communautés ▪ Les forces de sécurité ne parviennent pas à assurer la protection des personnes et de leurs biens ▪ Les enlèvements de voiture sont fréquents ▪ Lourdeurs et lenteurs policières dans le traitement des affaires ▪ Le conflit libyen a eu des conséquences néfastes sur la sécurité à Kidal ▪ L'accroissement de l'insécurité avec le retour des ex- combattants de la Libye 	<p>population dans la lutte contre l'insécurité</p>	
<p>ELUS LOCAUX</p>	<p>Constats positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La sécurité est un bien collectif et une affaire publique ▪ Les élus sont les acteurs clés de la lutte contre l'insécurité ▪ Les mécanismes traditionnels sont souvent complémentaires à la justice moderne dans la résolution des conflits locaux ▪ Les autorités traditionnelles jouent un rôle important dans le règlement des différends en milieu touareg <p>Constats négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de nouvelles formes d'insécurité résiduelle envers les forces de l'ordre ▪ Recours à la vengeance et à la justice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre effectif l'application du droit positif sur tout l'étendu du territoire ▪ Mettre fin à l'impunité des bandits à travers une pro-activité de la justice et des forces de l'ordre ▪ Lutter contre la circulation des armes légères ▪ Collaboration des populations avec les forces de l'ordre pour l'identification des bandits et pour instaurer la sécurité locale ▪ Assurer une gestion harmonieuse et équitable des ressources hydrauliques ▪ Restaurer l'autorité de l'Etat à travers la mise en place d'une justice impartiale et crédible ▪ Restaurer la confiance entre la justice et le justiciable ▪ Assurer le bon fonctionnement de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité en les dotant de moyens leur permettant de lutter contre le banditisme ▪ Renforcer la communication sur les projets et programmes de développement pour éviter les conflits liés à l'allocation des ressources aux populations locales ▪ Reformuler la carte judiciaire pour un meilleur maillage du territoire ▪ Renforcer les moyens humains et matériels de la justice pour des prestations de service public de meilleure qualité ▪ Sensibiliser et responsabiliser la population sur le rôle qu'elle peut jouer dans la lutte contre l'insécurité

	<p>personnelle par les victimes d'actes de violences</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trop grande impunité envers les délinquants et les bandits ▪ Inadéquation entre justice moderne et mode traditionnelle de résolution des conflits face aux nouvelles formes d'insécurité ▪ Le laxisme des autorités face aux bandits (libération prématurée des bandits emprisonnés) ▪ Le recours à l'auto-justice entre population avant de recourir aux institutions modernes de justice ▪ Certains élus se substituent aux forces de l'ordre pour lutter contre des actes de banditismes ▪ L'inertie et l'inadéquation de la justice moderne face à l'insécurité locale ▪ L'immobilisme de la justice moderne risque de mettre à mal le tissu social déjà fragilisé par les rebellions à répétition et les autres formes d'insécurité résiduelle ▪ La récurrence des conflits autour des points d'eaux et des pâturages ▪ L'élevage de prestige est souvent source de conflits ▪ L'allocation inadéquate des ressources financières et des biens aux organisations locales par les projets et programmes sont souvent sources de conflits ▪ Les conflits individuels dégènèrent souvent en conflits communautaires ▪ Le manque de confiance des populations à la justice moderne d'où le recours à l'auto-justice ▪ L'immensité de la région de Kidal rend difficile la présence effective des forces de police dans toutes les localités 	<p>l'appareil judiciaire</p>	
<p>PERSONNES REVENUES DES</p>			

ZONES DE CONFLITS			
-------------------	--	--	--

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des éléments transversaux

ACTEURS	CONSTATS	DEFIS/ENJEUX	PROPOSITIONS/PERSPECTIVES
ACTEURS INSTITUTIONNELS	<p>Constats positifs (Tombouctou – Kidal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le dialogue social (acteurs institutionnels, autorités administratives etc.) apaise les tensions communautaires <p>Constats négatifs (Tombouctou – Kidal):</p> <ul style="list-style-type: none"> les institutions étatiques ne jouent pas correctement leur rôle (partialité, faible capacité, corruption) les chefs traditionnels éprouvent un sentiment d'impuissance face à la montée de la violence (faible présence de l'Etat dans la gestion des litiges communautaires) l'accès et l'usage des ressources pastorales (eau, pâturage) sont sources de conflits) l'intervention non coordonnée d'une pluralité d'acteurs dans la lutte contre l'insécurité (plusieurs rencontres avec des résultats mitigés) 	<p>Tombouctou- Kidal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Amener l'Etat à accompagner les communautés dans la recherche d'une paix durable (la coresponsabilité, identification commune des stratégies pertinentes) 	<p>Tombouctou – Kidal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des communautés pour bâtir des consensus autour des questions sécuritaires (recours aux modes de gestions traditionnelles des conflits) Instaurer les modes préventifs de résolutions des conflits (cadres de concertations multi acteurs etc.)
	<p>Constats positifs (Tombouctou - Gao – Kidal):</p> <ul style="list-style-type: none"> Une implication multi acteurs (autorités religieuses, administrations) 	<p>Tombouctou – Gao – Kidal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la résolution inclusive des conflits au Nord Mali (tenant compte de toutes les sensibilités socioethniques) 	<p>Tombouctou – Gao :</p> <p>Promouvoir la collaboration entre justice moderne et traditionnelle (traduction et diffusion des textes)</p>

<p>ACTEURS COMMUNAUTAIRES</p>	<p>se concerte pour trouver des solutions faces aux crises locales (communication)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les modes de règlements traditionnels sont très importants dans la résolution des conflits communautaires (existence des cadres de concertation) <p>Constats négatifs (Tombouctou – Gao - Kidal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le conflit libyen a eu des conséquences négatives sur la sécurité au Nord ▪ La faiblesse de l'Etat au Nord comme source d'insécurité (milices d'auto défenses, révolte contre l'administration locale, recours à la vengeance personnel etc.) ▪ La lourdeur, la lenteur, et le manque de fermeté de la justice dans le traitement des affaires est source d'insécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la communication multi acteurs interne et externe (partages d'informations sur les textes, les facteurs d'insécurité) 	
	<p>Constats positifs (Gao – Kidal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La forte implication des élus dans la prévention et la gestion des conflits communautaires (acteurs clés) ▪ Le recours aux liens sociaux permet de réguler les conflits sociaux (au sein des groupes socio ethniques) <p>Constats négatifs (Gao – Kidal) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'insécurité est sources de 	<p>Pas de défis communs</p>	<p>Gao – Kidal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des journées de concertation entre tous les acteurs pour consolider les acquis de la paix (sensibiliser, responsabiliser) ▪ Impliquer les élus locaux et les acteurs communautaires dans la quête de la paix (sensibiliser, responsabiliser)

ELUS LOCAUX	<p>ruptures des liens séculaires de cohabitation pacifique (dégénérescence des conflits individuels en conflits communautaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des capacités opérationnelles des forces de l'ordre dans le maintien de la paix (face à la force de nuisance des bandits, de l'immensité du territoire etc.) 		
PERSONNES REVENUS DES ZONES DE CONFLITS			

